

Infos Lilas

N° 36-avril 2005

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Perspectives

**Marie-Laure Brival,
une femme au
service des femmes**

Romain-Rolland

**Une voie piétonne
devant l'école**

Enfance-éducation

**Prévention
bucco-dentaire**

Seniors

**- SOS Entretien
et petits travaux
- Concert
de Printemps**

DOSSIER

**Les Lilas et Paris tissent des liens
au-dessus du périphérique**



Marie-Laure Brival, une femme au service des femmes

Marie-Laure Brival est gynécologue-obstétricienne à la Maternité des lilas. Elle est également responsable du centre de planification familiale et d'orthogénie et s'occupe plus particulièrement des femmes et des adolescentes porteuses du virus du sida.

Depuis combien de temps travaillez-vous aux Lilas ?

Je suis arrivée en 1982 à la Maternité des Lilas. Je suis ensuite retournée en Martinique – dont je suis originaire – pour y exercer ma profession. Mais, sur place, j'ai très vite compris que j'allais dépenser beaucoup d'énergie pour faire accepter l'idée que je me fais de la place de la femme dans la société. J'ai alors décidé de poursuivre ma carrière professionnelle en métropole.

Vous êtes responsable du centre de planification familiale et d'orthogénie des Lilas, pouvez-vous nous expliquer son fonctionnement ?

C'est un service composé d'un médecin responsable, d'une sage-femme, d'une psychologue, d'une conseillère conjugale et d'une secrétaire. Toute l'équipe travaille en concertation avec l'ensemble des médecins de la maternité. Le centre



de planification agit en termes de prévention : dépistage du cancer, contraception d'urgence, rendez-vous avec des couples en grande difficulté... Le centre d'orthogénie intervient quant à lui dans le domaine de la prise en charge, il gère en particulier les interruptions volontaires de grossesse : 1 150 IVG sont pratiquées au centre chaque année.

Vous intervenez également auprès des femmes atteintes du sida. Par quels moyens ?

Depuis 1996, à l'Hôpital Port-Royal, je m'occupe du suivi gynécologique et obstétrical des

femmes séropositives. L'évolution de la maladie peut être très différente chez les femmes, une donnée qui n'était pas du tout prise en compte lorsque l'on a commencé à traiter le virus. Depuis février 2004, j'ai également ouvert une consultation spécifique pour les adolescentes porteuses du virus : il faut savoir qu'en France, sur 1 500 grossesses de femmes séropositives, 15 enfants par an naissent porteurs du virus.

La Famille dans tous ses états, la Journée mondiale de lutte contre le sida : on vous retrouve impliquée

dans les actions menées par la ville...

En effet, j'essaie de m'associer le plus souvent possible aux initiatives locales et je suis ravie de pouvoir travailler en partenariat avec la ville. Je participe aussi très régulièrement – avec le Kiosque – à des actions de prévention auprès des jeunes de 4^e et de 3^e du collège Marie-Curie et des lycéens. Au collège, on reçoit toutes les classes en collaboration avec les professeurs, avec le matériel pédagogique adapté. A l'issue de ces rencontres, une autre réunion a lieu, cette fois avec les parents : ils sont souvent très nombreux car ils ont besoin d'être rassurés face au comportement de leurs adolescents. Il s'agit de leur apporter un message d'espoir et quelques clefs pour les aider « à garder le cap ».

Au fond, peut-on vous considérer comme une vraie militante ?

J'ai cela en moi, c'est viscéral ! En consultation j'essaie toujours de faire passer des messages aux femmes pour qu'elles développent cette estime d'elles-mêmes. Pour les mêmes raisons, j'ai accepté la vice-présidence de l'ANCIC (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception). Cette association de professionnels est en contact étroit avec le ministère, elle a ainsi participé à la mise en place de la nouvelle loi (juillet 2001) sur la contraception et l'avortement, qui modifie la loi Veil. Les femmes ont une place à défendre, mais c'est à elles de prendre conscience de leur valeur intrinsèque.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

La relation avec la ville de Paris n'est évidente pour aucune des vingt communes qui constituent la première ceinture urbaine autour de la capitale.

Il est de fait que, tout au long de plusieurs décennies, les rapports entre Paris et sa périphérie furent, au mieux, empreints d'indifférence et, la plupart du temps, caractérisés par un rejet mutuel.

Rejet politique de Paris par la plupart des villes voisines et, symétriquement, rejet sur la banlieue des équipements et activités dont Paris a jugé la présence « intra-muros » indésirable : industries polluantes, nouveaux cimetières, grandes concentrations de logements sociaux, usines de traitement des ordures, etc.

La date du 5 décembre 2001 marque, selon moi, une coupure historique. Ce jour là, à l'invitation de Bertrand Delanoë, la plupart des Maires des communes voisines de la capitale ont en effet souscrit à la proposition parisienne de dialogue et d'instauration de formes nouvelles de coopération.

La méthode qui a présidé à l'élaboration du schéma d'aménagement de la Porte des Lilas illustre assez bien cette nouvelle donne : notre commune a été véritablement associée à chacun des choix de la ville de Paris pour aménager la Porte des Lilas. Elle a pu exposer son point de



vue et défendre ses intérêts sur un chantier tout à fait fondamental car il s'agit, sur ce territoire parisien, de l'entrée de ville des Lilas.

Là où, autour d'une station-service, s'articulaient prostitution et trafics en tous genres, un nouveau quartier parisien va voir le jour : de tous les projets d'aménagement des portes de Paris, c'est le premier qui devient opérationnel.

En quatre ans, responsables parisiens et lilasiens ont appris à se connaître, à travailler ensemble, à œuvrer pour surmonter les contradictions d'intérêt entre les deux collectivités. L'invitation faite aux Lilas de participer à l'opération Nuit Blanche ou bien encore notre soutien à la candidature de Paris pour les jeux olympiques 2012 illustrent ce nouveau style de relation qui, peu à peu, s'instaure entre Les Lilas et la capitale voisine.

“ Notre commune a été véritablement associée à chacun des choix de la ville de Paris pour aménager la Porte des Lilas. Elle a pu exposer son point de vue et défendre ses intérêts sur un chantier tout à fait fondamental car il s'agit, sur ce territoire parisien, de l'entrée de ville des Lilas.”

Vie quotidienne Référéndum



Le référendum sur la Constitution de l'Union Européenne aura lieu le dimanche 29 mai 2005.

Les bureaux de vote seront ouverts à partir

de 8 heures. Il n'y aura qu'un seul tour de scrutin.

A noter : les jeunes qui ont 18 ans entre le 28/02/2005 (date de clôture de la révision de la liste électorale) et le 29 mai 2005 (date du référendum) peuvent se présenter en mairie, au service des élections (cette demande sera transmise au Tribunal d'instance qui statuera) ou directement au Tribunal d'instance de Pantin pour faire une demande d'inscription sur les listes électorales afin de voter le 29 mai.

Déclaration de revenus en ligne

Depuis le 13 mars, les foyers fiscaux peuvent effectuer leur déclaration de revenus 2004 en ligne.

Le portail www.impots.gouv.fr offre aux usagers un bouquet de services en ligne en complément des dispositifs d'accueil des services traditionnels.

Les avantages de cette formule ?
■ Une réduction d'impôts de 20€ sous réserve d'utiliser les moyens de paiement suivants : le prélèvement mensuel, le prélèvement à l'échéance ou le paiement par voie électronique.

■ Un délai supplémentaire : la date limite générale de dépôt de la déclaration papier est fixée au 4 avril à minuit alors que la déclaration en ligne peut être remplie jusqu'au 19 avril.

■ Un accusé de réception horodaté peut être imprimé ou téléchargé à tout moment.

■ Une procédure simple : aucune pièce justificative n'est nécessaire. Seuls les cadres qui correspondent à votre situation familiale et à vos revenus sont affichés.

■ Une procédure accompagnée : vous avez l'estimation immédiate du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

Renseignements :
Centre des impôts
32, rue Delizy à Pantin
Tél. 01 49 15 77 00

Travaux dans la ville



■ Espace vert du centre ville

Tous les bâtiments communaux situés sur l'emprise du parc du centre ville seront démolis dans le courant du mois d'avril. À l'issue de cette étape, le service espaces verts interviendra ensuite pour mettre en sécurité le site et réaliser un aménagement paysager. Une partie de l'espace vert (devant la rue Romain-Rolland) pourrait ainsi être réouverte au public courant juin. Coût des travaux : 52 000€.

■ Gymnase Rabeyrolles

Après le remplacement du bardage du mur sud en mars, l'étanchéité de la toiture des vestiaires du gymnase Rabeyrolles sera refaite courant avril pour un coût de 15 200€.



Circulation

Pendant les vacances de printemps (du 25 avril au 8 mai) le sens de circulation de certaines rues des Lilas sera modifié. Ces modifications sont un des éléments du schéma de circulation qui sera exposé dans un prochain numéro d'"Infos Lilas".

■ Nouveaux sens de circulation

Changement de sens pour les rues Raymonde-Salez et Rouget-de-Lisle : la circulation rue Raymonde-Salez se fera de la rue Romain-Rolland au boulevard de la Liberté et à la rue de Paris. La circulation rue Rouget-de-Lisle ira du boulevard de la Liberté à la rue Romain-Rolland.

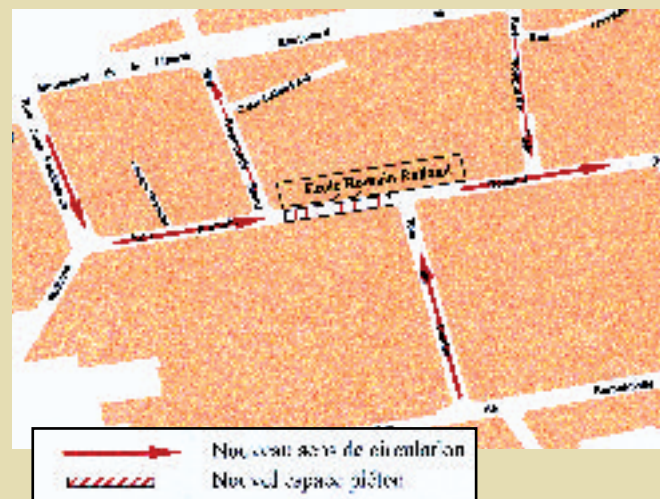
■ Une voie piétonne devant l'école Romain-Rolland

Pour bloquer l'accès à l'école Romain-Rolland des barrières amovibles sont mises en place entre la rue Raymonde-Salez et la rue du Centre. Seuls seront autorisés à passer les véhicules de livraison de l'école, les pompiers, les ambulances et les véhicules d'urgence.

■ Sens uniques

Deux rues passent en sens unique : la rue Jean-Poulmarch sur toute sa longueur (les véhicules circuleront désormais de la rue de Paris vers la rue Romain-Rolland uniquement). Et la rue du Centre, dans sa portion comprise entre la rue de Romainville et la rue Romain-Rolland.

**Nouveaux sens de circulation
et espace exclusivement piéton devant l'école Romain-Rolland**



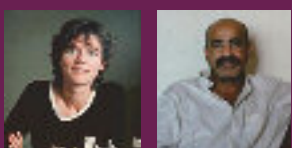
Environnement

■ Déneigement

L'hiver a été long et rude : du 20 février au 6 mars, la neige a recouvert sans interruption les rues des Lilas. Il a été nécessaire de mobiliser 20 agents municipaux afin de répartir les 40 tonnes de sel et les 10 m³ de sable nécessaires au déneigement des chaussées et des trottoirs.

■ Travaux GDF : fonte grise

Le 26 décembre dernier, un immeuble s'effondrait à Mulhouse soufflé par une déflagration occasionnée par une fuite de gaz sur une canalisation en fonte grise. Aux Lilas, selon les informations fournies par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité d'Ile-de-France, 361 mètres de canalisation en fonte grise ont été recensés fin 2003. Le maire des Lilas a immédiatement interpellé les services de Gaz de France afin de procéder dans les meilleurs délais à la résorption de ces conduites, compte-tenu de leur dangerosité. L'entreprise publique s'est engagée à réaliser tous les travaux nécessaires en 2005.



Leur liberté, c'est la nôtre

Le 15 avril, il y a cent jours que Florence Aubenas et son guide Hussein Hanoun ont été enlevés. Cent jours de détention, cent jours d'attente, cent jours de souffrance. Cent jours, c'est cent jours de trop. Pour manifester votre solidarité à Florence et Hussein, vous pouvez signer la pétition du Comité de soutien sur le site de la ville : ville-leslilas.fr.

Fermeture de la ligne 11 du métro le 7 mai 2005

La RATP informe les voyageurs que la ligne 11 du métro (mairie des Lilas-Châtelet) sera fermée pour travaux le samedi 7 mai. Un service de navette par autobus sera mis en place entre les stations Belleville et Mairie des Lilas.

- Premier départ prévu de la station Mairie des Lilas : 5h24

- Dernier départ prévu de la station Mairie des Lilas : 0h50

Permanences Développement Economique

Le service du développement économique tient une permanence chaque jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h. Les acteurs économiques de la ville (artisans, commerçants, entreprises...) peuvent également être reçus sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Renseignements :
tél. 01 43 62 82 02

L'enquête publique sur les déchets est consultable

Une enquête publique relative au plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés de Seine-Saint-Denis a été menée. Le rapport du commissaire enquêteur et les conclusions motivées de cette enquête sont à la disposition du public à la Direction du Développement Durable : 144, rue de Paris
Tél. 01 55 82 18 30



Jeunesse

Semaine contre le racisme

Depuis 1967, l'ONU a décrété le 21 mars « Journée Internationale de lutte contre le racisme » en commémoration du massacre de Sharpeville (Afrique du Sud, 1960). Autour de cette date, un collectif d'organisations et d'associations (la Ligue de l'Enseignement, la FCPE, la PEP, la FEN...) mettent en place de nombreuses actions, notamment en direction des enfants et des jeunes pour les inciter à réfléchir, débattre, échanger entre eux ou avec des adultes sur le racisme, le respect de l'autre, les discriminations au quotidien... Aux Lilas, du 21 au 26 mars, le service Jeunesse s'est associé à la semaine d'éducation contre le racisme en intervenant notamment auprès des classes de 3^e dans



le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Par ailleurs, tout au long des vacances d'hiver, les jeunes ont préparé, avec l'aide de la compagnie Arc en Ciel, une série de saynètes. Ce théâtre/forum a été présenté au public samedi 26 mars au gymnase Liberté.



Forum Jobs d'été

Les 12 et 13 avril prochains le Kiosque organise la 5^e édition du Forum Jobs d'été au gymnase Liberté. Un rendez-vous très attendu pour les 18/25 ans à la recherche d'un emploi saisonnier.

Horaires d'ouverture : mardi 12 avril de 14h à 19h et mercredi 13 avril de 10h à 18h.

Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté

Renseignements : le Kiosque
Tél. : 01 48 97 21 10



Enfance / Education

Campagne de prévention bucco-dentaire

La Seine-Saint-Denis est engagée depuis 20 ans – avec différentes villes et de nombreux partenaires – dans un programme de prévention bucco-dentaire dont l'objectif premier était la réduction de la carie dentaire chez les enfants de 0 à 12 ans. A l'initiative de la municipalité, la ville des Lilas va s'inscrire en 2005 dans ce partenariat par le biais d'une convention signée avec le Conseil général. L'Organisation Mondiale de la Santé considère la carie comme le 3^e fléau mondial. En France cette maladie concernait, au début des années 80, 94 % des enfants de 6 à 15 ans. Dans le programme de prévention engagé par le Conseil général, il s'agit de rendre l'enfant acteur de sa propre santé afin de le conduire à poursuivre à la maison des habitudes d'hygiène données en milieu scolaire, de la maternelle au CM2, et dans ses milieux de vie et de loisirs.

Trois questions à Rafik Allal, chirurgien dentiste, animateur de prévention bucco-dentaire et médecin du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Lorsque la ville des Lilas aura signé la convention avec le Conseil Général, que se passera-t-il sur le terrain ?

Une équipe technique locale sera constituée d'un dentiste, d'une

infirmière ou d'un animateur spécialisé qui sera formé(e) par des professionnels du Conseil général. Cet animateur opérationnel pourra ainsi intervenir dans les écoles maternelles, primaires et dans les centres de loisirs.

Quel est l'objectif de ce programme ?

Sensibiliser les enfants et leurs parents à l'intérêt de l'hygiène bucco-dentaire et donc à la nécessité de se brosser les dents régulièrement.

Quels sont les moyens mis en place ?

Le programme du département prévoit le brossage de dents à l'école pour que l'enfant s'habitue à ce geste et le répète à la maison. Il prévoit aussi une démarche de projet qui, au travers d'une exposition, d'un jeu de l'oie ou d'autres supports pédagogiques permet aux enseignants de relayer l'information.

Une station de ski au Centre de loisirs

Les enfants qui ont fréquenté le Centre de loisirs pendant les vacances de février se souviendront longtemps de leurs journées peu ordinaires... Ils ne sont pas partis aux sports d'hiver, mais c'était tout comme ! Récit :

Du 21 février au 4 mars les enfants étaient accueillis par un « Bienvenue à la station de ski » ! Le temps a en effet permis cette année un réel dépaysement : la belle étendue de gazon s'est transformée en domaine skiable... avec de la neige à perte de vue. Trois animateurs ont joué les moniteurs de ski avec équipement complet. Les enfants ont appris les pratiques nécessaires à la



descente d'une piste : le chasse neige et le « tout schuss ».

Au programme des journées : cours de ski, descentes de luge, concours de bonhommes de neige, batailles de boules de neige et construction d'un igloo grandeur nature. Pour finir les vacances en beauté, un diplôme de 1^{re} étoile a été décerné à chaque participant.



Friandises dans les écoles

Quelques jours avant le week-end de Pâques et pour fêter l'arrivée du printemps, les enfants des écoles maternelles ont reçu les traditionnelles friandises.





Santé/Solidarité Charte Ville-Handicap

Pour mieux prendre en compte le handicap, la ville a signé en 2004 avec différents partenaires une charte Ville-handicap. Trois groupes de travail ont commencé à faire évoluer les choses : un groupe accessibilité, un groupe emploi et un groupe de travail concernant le logement.

■ Accessibilité

Un poste budgétaire d'un montant de 50 000 €, correspondant à une première tranche de mesures et de travaux, a été ouvert sur l'exercice 2005 par la Direction du Développement Durable afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments.

■ Emploi

La loi du 10/07/1987 reconnaît aux établissements de 20 salariés et plus une obligation d'emploi de travailleurs handicapés

et assimilés dans la proportion de 6 % de l'effectif total. Le groupe de travail propose de recenser, au sein de la ville, les possibilités d'embauche de personnes handicapées et de servir de relais d'information au travers de la Direction des ressources humaines de la ville, du Kiosque, du Service Insertion...

■ Logement

Un constat : il y a beaucoup de personnes handicapées dans le fichier des demandes de logement. Une difficulté soulignée par l'APF (l'Association des paralysés de France). Pour qu'un logement soit « adaptable » il faut que les aires de rotation soient respectées ainsi que la largeur des portes. Malheureusement, peu d'appartements répondent actuellement à ces normes.

Rappel : le dispositif médecin traitant

Les personnes de 16 ans et plus ont jusqu'au 1^{er} juillet 2005 pour déclarer le nom de leur médecin traitant à l'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis. Les derniers formulaires ont été envoyés aux assurés concernés du 1^{er} au 15 mars. Il faut compléter le formulaire et le faire signer par le praticien de son choix.

Le médecin traitant est celui qui soigne l'assuré habituellement, celui qui le connaît le mieux. Il coordonne le suivi de ses traitements et tient à jour son dossier médical. Pour tous les actes médicaux réalisés ou recommandés par ses soins, le taux de remboursement reste identique.

Il reste des places !

Les seniors sont invités à retirer leur invitation au CCAS pour le spectacle de printemps « Les Années Saint-Germain » présenté au Théâtre du Garde-Chasse, vendredi 22 avril à 15h. Il s'agit d'un spectacle musical avec Corinne Cousin.



Seniors

SOS Entretien et petits travaux

A compter du mois de mai 2005, le service SOS Entretien et petits travaux fonctionnera tous les jours, le matin de 8h45 à midi. Ce service est destiné à aider les Seniors dans l'entretien de leur domicile. Sont concernés :

■ les travaux ménagers difficiles à réaliser soi-même tels que le nettoyage de vitres, le décrochage des rideaux, le lessivage de la cuisine...

■ les petits travaux de réparations tels que le changement d'un joint, le remplacement d'une ampoule, le rabotage d'une porte...

Ce service est géré par le service maintien à domicile du CCAS. Pour la réservation d'un créneau horaire et la facturation

du service, il suffit de téléphoner au 01 41 63 13 10.

L'intervention au domicile est réalisée par un agent technique municipal, Sébastien

Frottier. Le paiement se fait mensuellement après envoi d'une facture du CCAS au bénéficiaire.

Pour des travaux d'entretien ménagers, la tarification horaire est appliquée. S'il s'agit de petits travaux de réparation, ou de bricolage la tarification se fait à la demi-heure. Selon les ressources des bénéficiaires, la tarification pour l'entretien ménager varie de 3 € à 9 € de l'heure. Pour les petits travaux la tarification varie de 1 € à 5 € la demi-heure.

Atelier parents/enfants

L'équipe de la permanence d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations familiales organise le vendredi 13 mai une matinée portes ouvertes pour son atelier Parents/Enfants.

Si vous êtes parents d'un jeune enfant (6 mois à 3 ans), si vous

souhaitez qu'il rencontre des petits camarades, si vous voulez partager un moment agréable avec d'autres parents, venez nombreux le 13 mai prochain découvrir ce lieu convivial

Permanence d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales

**38, bd du général Leclerc
Tél. : 01 43 62 89 56**

Evénements

Journée internationale de la Femme

Aux Lilas, mardi 8 mars les personnels féminins ont tout d'abord reçu en mairie une rose. En soirée, une manifestation au Théâtre du Garde-Chasse a réuni de nombreuses Lilasiennes – et Lilasiens ! – autour de la commémoration de trois anniversaires : le centenaire de la mort de Louise Michel (1905), le 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration (1945) et le 30^e anniversaire de la Loi sur l'interruption volontaire de grossesse (1975). Trois thèmes autour desquels se sont greffés témoignages, poèmes, théâtre et chants, pour une soirée émouvante et militante.



Commémoration du génocide arménien

Du 9 au 30 avril, une exposition de photos – réalisée par l'association pour la Recherche et l'Archivage de la Mémoire (ARAM) en lien avec la Maison de la Culture Arménienne de Sevrans - Livry-Gargan – est présentée en Mairie à l'occasion du 90^e anniversaire du génocide arménien. Entrée libre.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h.

A noter : une conférence "Devoir de mémoire, exigence de justice : le génocide des Arméniens" est programmée lundi 11 avril à 20h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

Rens. : 01 48 46 07 20.

Médailleurs du travail

Vendredi 11 mars, les médaillés du travail de la promotion du 1^{er} janvier 2005 étaient accueillis dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Voici la liste des récipiendaires :

■ Argent

Caroline Boscher,
Jean-Michel Boscher,
Djazi Ghouini,
Marie-Claude Le Poullen,
Pascale Perrette.

■ Vermeil

Sylvie Bruneau,
Françoise Cohen,
Yannick Corbin,
Marc Davaine,
Annick David,
Catherine Dufrançais,
Barnabé Granville,
Michel Marchante,

Marie-Thérèse Martin,
Marie-Noëlle Mercier,
Paul Mimouni,
Dominique Nilles,
Sylvana Pautonnier.

■ Or

Rahima Belgoum,
François Bonnans,
Jocelyne Molari,
Odette Mouchet,
Josette Perrigault,
Mariano Rodriguez,

Cécile Vilus,
Philippa Wittner.

■ Grand Or

Martine Catton.



Les Lilas et Paris se rapprochent... de part et d'autre du périphérique



Depuis quelques mois, les grues et les pelleteuses ont démarré leur ballet autour de la place du Maquis du Vercors, Porte des Lilas. Une résidence étudiante et un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes se dressent déjà sur « l'îlot Fonck » qui borde le boulevard périphérique, à la frontière entre Paris, le Pré-Saint-Gervais et Les Lilas. Après de longues années d'attente, la ZAC de la Porte des Lilas prend doucement forme, ouvrant ainsi la voie à une véritable réconciliation urbaine entre la capitale et les communes limitrophes. Parmi 14 sites possibles sur le pourtour de Paris, la Porte des Lilas est la première opération effectivement lancée. La couverture du périphérique et l'aménagement de l'entrée de ville sont réalisés sur fond de concertation intercommunale. Une illustration concrète des nouveaux liens qui se tissent entre Paris et Les Lilas.

Couverture du périphérique le chantier avance

Le projet de couverture de la Porte des Lilas est « le plus important sur le périphérique depuis 20 ans », comme le rappelait Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé de la voirie. Au-delà de la lutte contre le bruit – les nuisances sonores devraient être réduites de moitié pour les riverains – la réalisation des ouvrages de couverture va permettre de rétablir une continuité urbaine entre Paris et Les Lilas, tout en créant de nouveaux espaces verts et des équipements publics. Les travaux préliminaires sont déjà bien avancés : l'ancienne bretelle d'accès au boulevard extérieure a disparue. La seconde phase du chantier, à savoir la couverture proprement dite, est prévue pour démarrer cet été.

La couverture sera réalisée sur deux tronçons :

- de part et d'autre de la place du Maquis du Vercors, sur une longueur d'environ 100 mètres et au centre de l'anneau, pour aboutir à un tunnel de 360 mètres. L'espace ainsi créé en surface s'élève à 11 900 m².
- De part et d'autre de la couverture existante au sud, en prolongement de la dalle Léon-Frapié, sur une longueur d'environ 70 mètres aboutissant à un tunnel de 320 mètres. L'espace créé représente 5 400 m².

Au programme, sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris :

- un vaste jardin de plus de 1,4 hectare au Nord de l'avenue de la Porte des Lilas.
- un espace pouvant accueillir 3 chapiteaux de cirque attenant à la nouvelle esplanade devant le futur équipement culturel.
- des terrains de sport et de loisirs dans le quartier Fougères, au Nord de la rue Léon-Frapié et au Sud de la rue de Noisy-le-Sec.

La Place du Maquis du Vercors sera profondément réaménagée :

- le rond-point sera supprimé.
- l'avenue de la Porte des Lilas retrouvera un tracé linéaire avec de larges trottoirs.
- une esplanade piétonne sera créée au pied de l'équipement culturel et desservie par les nouveaux terminus des lignes 48 et 96 de bus.

Des itinéraires protégés pour les vélos et les bus seront aménagés dans le secteur.

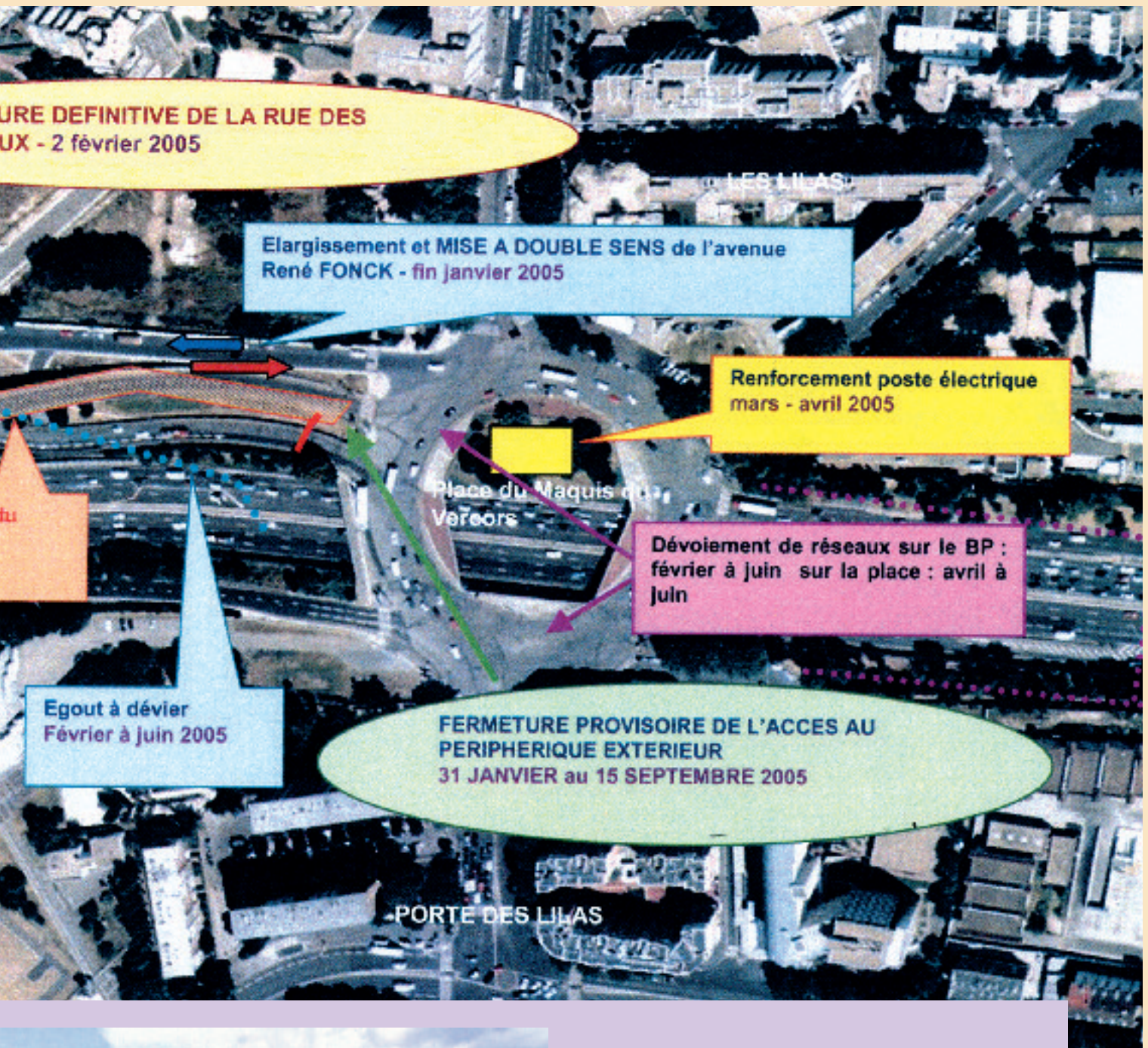


État actuel

Photos SEMAVIP



État projeté



Le calendrier du chantier :

- Les travaux principaux doivent débuter en juin 2005.
- Début des fondations pour les appuis : juillet 2005
- Pose des premières poutres : novembre 2005.
- Pose intensive des poutres sur le périphérique extérieur : août 2006
- Livraison des ouvrages de couverture : décembre 2006.



Dialogue au dessus-du périphérique

Resté lettre morte durant une très longue période, le projet d'aménagement de la Porte des Lilas ne prend véritablement corps qu'après les élections municipales de mars 2001, lorsque le financement de la couverture du boulevard de ceinture de part et d'autre de la Place du Marquis du Vercors est enfin décidé. Un nouveau quartier se dessine sous la houlette de la société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Paris, la SEMAVIP. La ZAC est, en effet, entièrement située sur le territoire de la capitale. Les discussions débutent dès 2001 entre Paris et ses voisines de Seine-Saint-Denis : les Lilas bien-sûr, mais aussi le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet et Romainville. Un Comité spécifique de suivi intercommunal voit le jour, regroupant les maires de ces quatre communes – respectivement Daniel Guiraud, Gérard Cosme, Marc Everbecq et Corinne Valls – ainsi que Roger Madec et Michel Charzat, les maires du 19^e et du 20^e arrondissements parisiens, des élus du Conseil général et du Conseil régional et des représentants des services de l'Etat. « L'objectif était de créer un véritable échange de point de vue sur les aménagements à réaliser dans la ZAC », confirme Thierry Boutoute,

Directeur général des services à la Mairie des Lilas. Une collaboration démarre entre les différentes communes, nourrie par de nombreuses réunions entre décideurs et services techniques.

« L'aménagement de la Porte des Lilas était une formidable opportunité pour valoriser notre territoire et redessiner l'entrée de ville des Lilas », indique Jean-François Demeillers, Directeur du développement durable aux Lilas. Le nouveau quartier, doté d'une gare de bus et d'un nouvel accès au métro Porte des Lilas, sera en effet un lieu naturel de convergence pour beaucoup de riverains... parisiens ou lilasiens. La création de 5 000 m² de commerces – en rez-de-chaussée des bâtiments qui seront construits sur l'avenue de la Porte des Lilas – devrait également inciter à la déambulation aux portes de notre commune, mais aussi jusqu'au centre ville très commerçant. « La priorité devait être donnée à l'amélioration de l'espace public et à une continuité piétonnière avec la capitale », explique Thierry Boutoute. Pour l'aménagement de l'entrée de ville, la municipalité des Lilas a fait appel à David Mangin et Philippe

« Une entrée de ville revisitée »

Philippe Renoir,
architecte de l'Agence Seura

La couverture du périphérique à la Porte des Lilas va modifier sensiblement l'entrée de la commune. L'actuelle Place du Marquis de Vercors, dotée d'une gare de bus et d'une nouvelle entrée de métro, va devenir un lieu de convergence pour tous les riverains, notamment ceux situés aux limites des Lilas. Nous avons donc travaillé avec Yan Le Gall, consultant en déplacements, sur un projet d'aménagement de l'avenue de la Porte des Lilas et de la rue de Paris, sur une portion allant de la Porte des Lilas à la Mairie.

Une de nos priorités était d'assurer une continuité des circulations piétonnes du boulevard périphérique jusqu'au centre ville des Lilas. Avec un double objectif : améliorer la circulation des piétons dans la partie la plus commerçante de la ville et fluidifier la circulation routière en donnant la priorité aux bus à l'arrivée aux carrefours. Un travail de longue haleine menée en concertation avec le service urbanisme

et les responsables techniques des Lilas mais aussi avec la Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris et le Conseil Général du département, la rue de Paris étant une voie départementale.



Quelques repères

	Paris	Les Lilas
Population	2 125 000 habitants	20 482 habitants
Superficie	10 539 hectares	125 hectares
Densité	24 400 habitants/km ²	16 000 habitants/km ²



État actuel



État projeté

Renoir, architectes du cabinet Seura – le cabinet lauréat du concours pour le réaménagement du Forum des Halles à Paris – et à Yan Le Gall, consultant en déplacements, à qui l'on doit le plan de circulation de Nantes. Leurs conseils avisés ont contribué à la qualité

du dialogue avec Paris, notamment pour le traitement des trottoirs de l'avenue de la Porte des Lilas en faveur des piétons et l'aménagement en site propre des lignes de bus (170 et 115) qui empruntent l'avenue. « *Tout au long de l'avancée du projet, la ville de Paris a toujours été ouverte à la discussion* », assure Jean-François Demeillers.

De l'autre côté du périphérique, Pierre Mansat – Maire-adjoint de Paris – confirme : « *La ZAC de la Porte des Lilas s'est construite en intégrant les propositions des communes limitrophes* ». Ces dernières ont ainsi réussi à faire déplacer une cuisine municipale et une déchetterie : Daniel Guiraud pour la ville des Lilas et Marc Everbecq pour Bagnolet ont refusé la localisation initiale de la future déchetterie, située trop près de leurs deux communes. Après plusieurs réunions, le Comité de suivi a acté en décembre 2001 l'éloignement de quelques centaines de mètres. Autre conséquence de cette « réconciliation urbaine », les équipements (bibliothèque, cinéma...) et les activités (terrains de tennis, gymnase, boulodrome, terrains de sport, espaces verts...) situés sur les futures dalles de couverture du périphérique ou à

proximité, profiteront autant aux Lilasiens qu'aux Parisiens. La Porte des Lilas affichera son nouveau visage dès 2007, lorsque les premiers aménagements seront en place sur les dalles de couvertures. En attendant,

Un peu d'histoire...

■ 1840

Edification d'un ouvrage d'art militaire - la fortification dite de Thiers - sur l'emprise de l'actuel boulevard périphérique.

■ 1919

Destruction de cette fortification et apparition de la « zone des fortifs », territoire pittoresque marqué par une forte insécurité.

■ 1957 à 1973

Construction du boulevard périphérique : le dernier tronçon est inauguré le 25 avril 1973. La section Porte de Saint-Ouen / Porte des Lilas a été mise en service en 1967 et la jonction Porte des Lilas / Porte d'Ivry réalisée en 1970.

■ 2005

Début des travaux de couverture du périphérique, Porte des Lilas.



Paris et Les Lilas continuent de travailler de concert pour peaufiner le projet. Daniel Guiraud, Claude Ermogéni et Nicolas Karmochkine participeront ainsi en avril, aux côtés des élus parisiens, au jury chargé de choisir les architectes qui bâtiront ce nouveau quartier. Dans l'autre sens, la ville de Paris vient d'annoncer sa future adhésion à l'Association de promotion pour le prolongement de la ligne 11 du métro, que préside le maire des Lilas...

* un exemple frappant : la piste cyclable rue des Frères Flavien

Imposée par Jean Tibéri, qui souhaitait « afficher » des kilomètres de piste cyclable sur le territoire parisien, elle s'est vite révélée insécure pour les adeptes du vélo. Sous l'impulsion de Daniel Guiraud, le comité de suivi du 18 novembre 2002 a inscrit le traitement de cette piste, inadaptée, parmi les sujets qui devront être revus par Paris.



Paris développe de nouvelles relations de voisinage

Pour traiter les sujets d'intérêt commun en concertation avec toutes les collectivités d'Ile de France, Paris s'est dotée en 2002 d'une structure administrative : la Direction de la Coopération Territoriale. Sa mission : jouer un rôle d'ambassadeur de la ville de Paris auprès des partenaires institutionnels de l'Ile-de-France, impulser des projets de coopération dans de multiples domaines (culture, loisir, aménagement, locaux techniques...) et contribuer à apporter une dimension « extra-muros » aux instances de réflexion sur l'évolution de l'agglomération. Parmi les exemples de coopérations nouvelles, la manifestation Nuit Blanche a elle aussi franchi les limites du périphérique, avec une première édition lilasienne en 2004, à l'initiative de la municipalité et en collaboration avec les associations partenaires de la ville (Le Triton, Lilas en Scène...).



Paris-Banlieue : des destinées liées

Pendant de trop nombreuses années, l'histoire des relations entre Paris et les 29 communes qui l'entourent était résumée toute entière dans le terme de banlieue, le « lieu des bannis » ! Dans le meilleur cas, Paris ignorait ses voisins ou les traitait avec condescendance et la concertation ne franchissait jamais les limites du périphérique (cf. encadré ci-contre)*. Cette attitude semble aujourd'hui révolue. Depuis avril 2001, la capitale s'est en effet résolument engagée dans une politique de coopération avec l'ensemble de ses voisins. « *Paris réinvente ses relations avec les collectivités voisines et, à travers de multiples accords, cherche à dessiner une métropole plus équilibrée, plus solidaire et plus agréable à vivre pour tous* », explique Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France. Cette nouvelle façon d'envisager l'avenir en commun passe par la signature de protocoles de coopération entre Paris et ses voisins et une étroite association sur tous les travaux inscrits au Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU). C'est notamment le cas pour le réaménagement de certaines portes de Paris, comme la Porte des Lilas, afin de faire émerger un projet qui permette d'améliorer concrètement la vie des habitants. Tant ceux de Paris que des villes



Visite du chantier le 4 avril. De gauche à droite : Roger Madec (Maire-adjoint de Paris), Claude Ermogéni (Maire-adjoint des Lilas), Pierre Mansat (Maire-adjoint de Paris).

alentours, les deux étant parfaitement imbriqués : 300 000 actifs parisiens, soit un sur trois, travaillent en banlieue et trois emplois sur cinq à Paris sont occupés par des banlieusards, soit plus d'un million d'emplois. Il était temps que les institutions se mettent, en ce domaine, au diapason de la vie des citoyens. Dans d'autres domaines, en revanche, la volonté d'ouverture de la capitale semble moins affirmée. L'aménagement de couloirs de bus afin de limiter de façon drastique la circulation automobile dans toute la capitale s'est ainsi décidé et réalisé sans aucune concertation avec les villes voisines... les conséquences sont pourtant immédiates et particulièrement nuisibles pour toutes les villes de première couronne. Autre sujet de contradiction, la fiscalité locale ; pour la ville des Lilas, comme la plupart des villes de Seine-Saint-Denis, le système d'imposition est très injuste : les impôts locaux sont trop peu élevés à Paris et trop chers dans nos villes.

Porte des Lilas : Ne laisser aucun territoire en déshérence

En 2001, Daniel Guiraud – alors simple membre de l'opposition au sein du Conseil municipal des Lilas – adressait un courrier



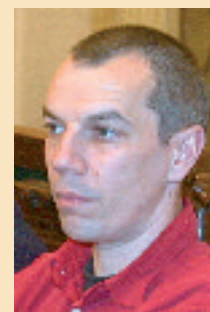
(Maire du 19^e arrondissement), Denis Baupin
(Maire des Lilas), Daniel Guiraud (Maire des Lilas),

à son homologue Bertrand Delanoë, lui demandant expressément que le secteur de la commune de Paris situé entre le boulevard périphérique et le quartier « Bruyères-Chassagnoles » aux Lilas, « fasse enfin l'objet d'une véritable attention de la part de la mairie centrale de Paris », et notamment que soit pris en considération « les intérêts

lilasiens en matière de sécurité des personnes et des biens ». Derrière l'emprise du boulevard périphérique, il existe en effet une frange de territoire composé de quelques hectares appartenant à la Ville de Paris et laissés quasiment à l'abandon. Depuis leur élection en mars 2001, respectivement à la mairie des Lilas et à la mairie de Paris, Daniel Guiraud et Bertrand Delanoë ont œuvré pour que les deux communes luttent ensemble contre la délinquance dans tous les quartiers qui leur sont limitrophes. Des actions concertées de prévention de la délinquance sont aujourd'hui mises en place par les services de police des mairies du 19^e et du 20^e arrondissement de Paris et le commissariat des Lilas, même si de gros problèmes demeurent, notamment au bas de la rue de Noisy-le-Sec, aux confins de Bagnolet, Les Lilas et Paris – problèmes face auxquels sont mobilisés les adhérents de l'association BaLiPa. Le commissariat des Lilas travaille également avec le commissariat du 20^e arrondissement pour lutter contre le stationnement sauvage, qui sévit sur la rue des Frères Flavien, en particulier sur la piste cyclable. Les résultats de ces actions concertées entre services de police sont positifs dans certains domaines (disparition des recels et de la prostitution Porte des Lilas), plus mitigés en ce qui concerne les trafics de voitures, encore insatisfaisants dans le secteur de la rue de Noisy-le-Sec.

Le commentaire

Nicolas Karmochkine, conseiller municipal des Lilas



Paris est une petite métropole, toujours contrainte dans ses murs. D'abord murs de rempart, puis ensuite fortifications, ces limites sont remplacées depuis 1970 par le boulevard

périphérique. Selon les époques, la ville cherche soit à se protéger, soit à s'étendre au-delà de ses frontières. Aujourd'hui, ce mouvement inéluctable du développement urbain d'une capitale mondiale cherche à passer par-dessus le périphérique, à aller au-delà, vers la banlieue. Depuis 2001, la première étape de cette nouvelle extension est en train de s'écrire entre Paris, les Lilas, Bagnolet et le Pré-Saint-Gervais. Evidemment ce travail est dirigé depuis Paris, par l'équipe de Bertrand Delanoë avec Pierre Mansat et Jean-Pierre Caffet, car il s'agit de projets parisiens, sur des territoires parisiens, mais limitrophes à nos villes de la banlieue. Comme on dit aujourd'hui, il s'agit de concertation, où j'ai souvent représenté la ville des Lilas. Dans ce rapport d'échanges, où nous sommes régulièrement informés et écoutés, nous donnons des avis consultatifs et des opinions lilasiennes, parfois suivis et parfois... pas. Dans ce mouvement urbain, il ne s'agit pas de devenir un quartier parisien, car les Lilas resteront toujours de « l'autre côté », il s'agit surtout de réussir ensemble une transition entre des territoires et des ambiances différentes. Ce que l'on connaît aujourd'hui de l'ancienne limite du périphérique, difficile à franchir, devrait doucement devenir un nouveau territoire qui n'existe pas encore, à imaginer le mieux possible avec pleins de passages et d'échanges, pour en finir avec ces limites urbaines qui sont aussi des limites humaines.



Les Lilas et Paris se rapprochent : ce qu'ils en pensent...



Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France.

« Coopérer pour une métropole plus solidaire »

Depuis 2001, Paris s'est résolument engagée dans une politique de coopération avec l'ensemble de ses voisins et particulièrement avec les communes limitrophes. Sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, le Maire de Paris, un Comité spécifique de suivi intercommunal a ainsi été mis en place. Pour la couverture du périphérique et l'aménagement de la Porte des Lilas, ce comité travaille en étroite concertation avec Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet et Romainville. L'emplacement de certains équipements de la future ZAC parisienne qui profiteront également aux habitants des Lilas, comme le cinéma, la bibliothèque ou la déchetterie ont été décidés ensemble. Nous avons également travaillé ensemble sur le tracé des lignes de bus qui relient Paris aux Lilas ainsi que sur les aménagements de l'entrée de la ville. En avril, la municipalité des Lilas participera au jury chargé de choisir le projet d'immeubles qui seront bâtis des deux côtés de l'avenue de la Porte des Lilas.



Michel Charzat, Député, Maire du 20^e arrondissement de Paris

« Tous les acteurs fédérés autour d'un projet commun »

Les premières rencontres avec la Mairie des Lilas ont commencé dès 2001. Les relations entre nos deux communes concernent des projets qui sont extrêmement liés : la couverture du périphérique et les aménagements de la dalle de couverture de la ZAC des Lilas. Pour ces deux projets, la concertation a démarré en 2002. Sous l'impulsion de Pierre Mansat, en étroite collaboration avec les 19^e et le 20^e arrondissements de Paris, a été créé un comité de suivi intercommunal qui avait pour mission de permettre l'échange entre les Lilas, le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet et Romainville autour des travaux de couverture mais aussi des projets d'aménagement qui pourraient voir le jour sur la dalle. Cette structure informelle a permis un suivi au jour le jour du dossier pour les collectivités concernées qui ont pu jouer un rôle important dans la définition des principes d'aménagement et ce, dans le respect de l'intérêt de tous.



Roger Madec, Sénateur, Maire du 19^e arrondissement de Paris

« Créer une nouvelle façon d'échanger »

Depuis 2001, la nouvelle équipe municipale a entrepris de sortir Paris de son « splendide isolement » en établissant avec les communes limitrophes des coopérations novatrices. Celles-ci peuvent se manifester sous forme de protocole de partenariat ou par des réalisations conjointes d'aménagements urbains. Tel est le sens de la grande opération de couverture du périphérique qui créera entre le 19^e arrondissement et la commune des Lilas, une nouvelle façon d'échanger. Imaginer des équipements servant conjointement à des riverains n'ayant plus le boulevard périphérique comme barrière mutuelle, penser des dessertes en transports en commun reliant des quartiers désormais plus proches fait partie de cette nouvelle coopération.

Je me réjouis tout particulièrement de la future dalle qui couvrira le périphérique et qui symbolisera plus que tout autre cette intercommunalité par la création d'un vaste espace public et culturel ouvert aux habitants des 19^e, 20^e arrondissements, des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et de Bagnolet.

Folies d'Encre

Jusqu'au 26 mai : exposition de tableaux de Gérard Machart sur le thème « autour de l'encre » à la librairie Folies d'encre, 3, rue du Garde-Chasse.

Fête de la musique : appel à candidatures

La Fête de la musique est chaque année l'occasion de faire se rencontrer artistes et amateurs de musiques en tous genres. Cette année encore les élèves du conservatoire et du centre culturel, des groupes amateurs, des élèves des écoles... seront au rendez-vous. Si vous aussi vous souhaitez participer, venez lundi 18 avril à 19h30 en mairie pour faire part de vos propositions.

Renseignements :

Direction
de l'Action culturelle.
Tél. : 01 48 46 07 20

Conservatoire

Tél. : 01 48 46 90 80

■ Mardi musical

Mardi 12 avril à 20h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont : une heure de musique offerte par les élèves du conservatoire. *Entrée libre.*

■ Audition

Les élèves de la classe de flûtes de Julie Weber présentent leur travail jeudi 14 avril à 18h30 sur la scène de l'auditorium de l'espace d'Anglemont. *Entrée libre.*

■ Concert

Les classes de guitare des conservatoires des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Pavillon-sous-Bois et de Romainville donnent un concert « Autour du Brésil » dimanche 17 avril au Théâtre du Garde-Chasse. Un concert qui associe poésie et musique. Le guitariste Bernard Michel présentera la pièce qu'il a écrite



pour l'événement : « Terras ». Notons la participation de Nadine Gibiat et de Marie-Madeleine Bobet, professeurs de guitare au Conservatoire des Lilas. *Entrée libre.*

■ Concert de printemps

Les élèves des classes de musique donnent un concert le mercredi 20 avril à 19h au Théâtre du Garde-Chasse. *Entrée libre sur réservation, du 11 au 19 avril, auprès du secrétariat du Conservatoire, tél. 01 48 46 07 20.*

Centre Culturel Jean-Cocteau

Tél. 01 48 46 87 80

■ Expositions

- Robert Radford :

le rêve de l'acrobate

Les toiles de Robert Radford, peintre originaire de la Guade-

loupe, sont d'une grande étendue chromatique. Leurs titres enchanteurs portent le soleil et l'exotisme. Chaque œuvre est la symbiose réussie de couleurs vibrantes et de formes stylisées qui plonge le visiteur dans l'univers fantastique du peintre.

Du 1^{er} au 30 avril.

Entrée libre.



- Le printemps de l'atelier photo

Pour sa 3^e édition, ce rendez-vous des amateurs de clichés présente les œuvres de 5 photographes. Des ponts de Paris aux marchés de Birmanie : autant de regards sur le monde dans sa diversité. *Du 9 au 23 avril. Entrée libre.*

■ Conférences

- « Recherches au minutier central des notaires de Paris »

Mercredi 20 avril à 18h30, Françoise Mosser, Conservateur général du patrimoine chargé du minutier central des notaires de Paris anime une conférence dans la salle Francis Poulenc. *Entrée libre.*

- « Saint-Petersbourg »

Mercredi 27 avril à 16h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont. Un film de Frédérique et Daniel Tupin : à chaque coin de rue Saint-Petersbourg révèle un nouveau décor de théâtre...

Prix des places : 5,9 € ; 4,2 € (tarif réduit) ; 3 € (carte jaune et noir).

Bibliothèque

Tél. 01 48 46 07 20

L'espace consacré aux tout-petits à la bibliothèque jeunesse a été inauguré mercredi 16 mars. Un spectacle de marionnettes (« Le Petit Jardin du bonheur », par Kiki Uhart) était offert aux enfants le matin. L'après-midi, une bibliothécaire a lu des albums et des contes aux enfants qui le souhaitaient.

Théâtre du Garde-Chasse

Tél. 01 43 60 41 89

■ Yannick Jaulin « Menteur »

Vendredi 8 avril à 20h45

Yannick Jaulin raconte de vraies histoires de menteurs : des hommes et des femmes qui ont enfoui leur vérité d'un jour, d'une jeunesse, d'une vie, dans un puits sans fonds. Beaucoup sont drôles. Une grande arche de Noé dans laquelle nous sommes tous montés un jour...



Yannick Jaulin

■ Portrait musical d'Antonio Vivaldi

Dimanche 10 avril à 11h

Par ce concert-rencontre, Olivier Doise et quelques musiciens nous proposent une introduction au concert du 20 mai.

■ Misia

Vendredi 15 avril à 20h45

Chanteuse de fado hors norme, Misia propose une musique lumineuse nourrie du talent et de la générosité de poètes comme Vasco Graça Mouras, Sergio Godinho et Pedro Tamen.



Olivier Doise
et quelques musiciens

Cinéma du Garde-Chasse : les films à l'affiche

■ Du 6 au 12 avril

- *Le Promeneur du Champ de Mars*, de Robert Guédiguian
- *Quand la mer monte*, de Yolande Moreau et Gilles Porte
- *Les Sentiers de la gloire*, de Stanley Kubrick (v.o sous titrée - film interdit aux moins de 12 ans)

■ Du 13 au 19 avril

- *Boudu*, de Gérard Jugnot
- *La Vie aquatique*, de Wes Anderson (v.o sous titrée)
- *L'Esquive*, de Abdellatif Kechiche

■ Du 23 au 26 avril

- *Tout pour plaire*, de Cécile Telerman
- *Le Cauchemar de Darwin*, de Hubert Sauper (v.o sous titrée)
- *Kie la petite peste*, de Isao Takahata

■ Exposition

Du 6 au 19 avril, une exposition photos sur la guerre 14/18 est présentée dans le hall d'entrée du théâtre du Garde-Chasse. (entrée libre).

Le Triton

Au programme

■ Big Dez (blues)

Vendredi 8 avril à 21h

■ Prog' la vie présente

(rock progressif)

Samedi 9 avril à 21h



■ Les Enchanteuses :

Festival des voix de femmes du monde, du 11 au 22 avril

- Elise Caron & Charlène Martin (France)

Lundi 11 avril à 21h

- Bïa (Brésil)

Mercredi 13 avril à 21h

- Cristina Rosmini & Christian Boissel (Méditerranée)

Jeudi 14 avril à 21h

- Marthe Vassallo & Philippe Ollivier (Bretagne)

Vendredi 15 avril à 21h

- La Conchi & Clara Tudela (Espagne)

Samedi 16 avril à 21h

- Sandra Rumolino (Argentine)

Lundi 18 avril à 21h

- Senem Diyici (Turquie)

Mardi 19 avril à 21h

- Mami Chan Band (Japon)

Mercredi 20 avril à 21h

- Sapho (Marrakech/Paris)

Jeudi 21 avril à 21h

- Marianne James (France)

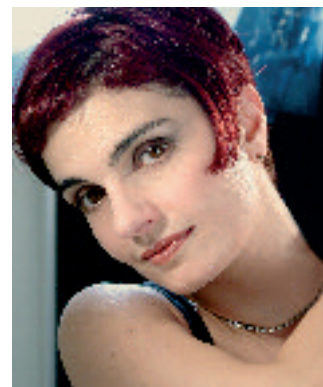
Samedi 22 avril à 21h

Le Triton

11 bis, rue du coq français

Tél. : 0149 72 83 13

resa@letriton.com



Sandra Rumolino



Bïa

Lilas en Scène

Lilas en Scène accueille :

■ l'association Poécité

jeudi 7 avril à partir de 20h pour une soirée poétique sur le thème "Chemins de traverse" à Lilas en Scène.

■ l'association BaLiPa

pour une séance de bibliothèque le samedi 16 avril. Les 4/10 ans sont invités à participer de 15h à 17h.

Lilas en Scène

23 bis, rue Chassagnolle

Brocante et collections

Le Comité des Fêtes Lilasien vous donne rendez-vous samedi 9 avril place du marché pour sa traditionnelle Brocante et collections

Renseignements et inscriptions : tél. 01 49 72 08 38

Soirée d'aide à l'enfance

Elikya Action – aide à l'enfance au Congo – vous invite samedi 16 avril dès 19h30 à participer à une soirée pour la création d'une bibliothèque scolaire à Kinshasa. Au programme : défilé de mode, repas et spectacle folklorique (danse et musique du Congo).
Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté
Contact : Albertine
au 01 43 63 94 66.

Danse africaine et Djembé

L'association Djar Djar (passage en wolof) regroupe de jeunes artistes sénégalais, des musi-

ciens en particulier, qui souhaitent faire connaître les expressions artistiques traditionnelles et émergentes de l'Afrique de l'Ouest. Djar-Djar propose chaque vendredi soir des cours de percussions pour tout public au centre culturel. L'association organise aussi des stages de percussions au Sénégal et en France, ainsi que des cours de fabrication et de réparation de Djembé et autres percussions. Des stages de danse africaine sont par ailleurs proposés pendant les vacances scolaires.
Djar Djar - 158, rue de Paris
Tél. : 06 18 74 44 22
01 43 63 71 92

Le Samovar présente

Hélène Ventoura dans : « Sans les yeux », théâtre sur fond de piste. Du 7 au 10 et du 14 au 17 avril à 20h30 et à 17h le dimanche.

Théâtre le Samovar
165, av. Pasteur - Bagnolet
M° Mairie des Lilas

Réservations :

01 43 60 76 46

Tarifs : 14 € ; 10,5 € et 7,5 €.

Stage de Jujitsu

Le cercle de judo des Lilas a organisé le 12 mars dernier un stage de Jujitsu de haut niveau sous la direction technique de Bertrand Amoussou – Champion d'Europe, quadruple champion du monde et

vainqueur des jeux mondiaux – et de Martin Pelaton professeur au CJL. 20 participants ont suivi le stage basé sur le détail des Atémi (coups) de base, pieds/poings du Jujitsu suivis des projections, des clés de bras et de jambes, ainsi que des subtilités de combat au sol.



Brocante de printemps

300 exposants attendus pour la 4^e brocante de printemps organisée par l'association BaLiPa dimanche 17 avril. Rendez-vous dans les rues de Noisy-le-Sec, des Villeganges, de Jean-Baptiste

Clément et de Chassagnolle. Les stands de 3 à 6 mètres encore disponibles sont proposés au prix de 12 € et 24 €. Pour l'animation de la journée, une scène ouverte accueillera des musiciens.

Renseignements et inscriptions :
tél. 06 98 14 73 27

Des bénévoles pour l'APF

L'Association des paralysés de France recherche des personnes qui auront pour mission de promouvoir et vérifier l'accessibilité des lieux publics pour les personnes en situation de handicap en intégrant le groupe Accessibilité ou en renforçant le réseau des correspondants locaux de l'association.

Contactez le groupe Accessibilité le jeudi après-midi au 01 48 10 25 35 ou écrivez à APF 93-Groupe Accessibilité – 41, rue Delizy – 93692 Pantin cedex.

Humarathon

L'association Sport et Spectacles Internationaux patronnée par le journal l'« Humanité » organise le 20^e humarathon à Ivry-sur-Seine dimanche 17 avril. Trois épreuves (5 km, 10 km et semi-marathon) sont organisées à partir de 9h30.
Rens : 01 49 22 74 10
site : <http://assi.free.fr>

Braderie

L'Armée du Salut organise dans ses locaux une braderie de printemps mercredi 6 avril de 14h à 20h et jeudi 7 avril de 10h à 18h. Grand choix de bibelots, de vaisselle, de livres, de jouets et de vêtements à des prix imbattables. Pour les gourmands : un salon de thé est ouvert et une formule déjeuner vous est proposée le jeudi.

Renseignements :
tél. 01 43 62 25 94

Espace Khiasma

Vendredi 15 avril à 18h30 : vernissage de l'exposition photographique « Exil » de Michel Séméniaiko en ouverture du trimestre consacré à ce thème.

Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
Tél. : 01 43 63 73 54

Les lignes vertes



Durant cette période printanière, les travaux se multiplient afin d'améliorer notre environnement quotidien. Il s'agit de la réfection du parc de la bibliothèque, du démarrage des travaux d'aménagement de l'espace vert du centre ville, et aussi et toujours de travaux de rénovation dans les écoles, et avant la reconstruction prochaine de la halte-jeux au rez-de-chaussée des logements « sociaux » à la place de l'ancien garage municipal, rue Raymonde-Salez. Concernant les travaux des espaces publics, les aménagements de voirie démarrent également. Trottoirs et feu rouge devant l'école Victor-Hugo, voie piétonne devant l'école Romain-Rolland, réglementation du stationnement, parfois cela impliquera des aménagements ou des changements du sens de la circulation...

A l'heure où la municipalité commence à redéfinir le futur plan local d'urbanisme (PLU), la volonté des élus Verts est toujours de travailler efficacement en globalisant les projets, qu'il s'agisse de gestion et de construction, afin d'arrêter de travailler au coup par coup, trop souvent dans l'urgence. Nous espérons ainsi limiter les dépenses en suivant des intentions claires et déterminées. Même démarche mais pour autres sujets, nous saluons les réformes à venir au conservatoire municipal comme au centre municipal de santé. Parce que nous habitons tous la même ville, nous vous invitons en juin à échanger vos impressions, vos idées ou vos colères, lors d'une présentation publique du bilan des élus écologistes au sein de la majorité municipale des Lilas depuis 4 ans ; plus particulièrement selon nos délégations : environnement, circulation, santé, culture, voirie et espaces verts. Toujours, des pensées sincères pour Ingrid Bettencourt depuis trois ans otage en Colombie pour ses opinions, et pour Florence Aubenas et Hussein Hanoun al-Saadi, otages en Irak pour la liberté qu'ils représentent.

Valérie BONS, Isabelle OLIVIER-BARBREL, Nicolas KARMOCHKINE, Christophe PAQUIS

Groupe communiste et républicain Égalité hommes, femmes... progressons !

Raymonde Salez, Francine Fromond, Esther Cuvier, Geneviève Antonios-de-Gaulle, Marie Curie, Autant de noms de femmes sur les plaques des rues ou édifices de notre ville, qui ont lutté pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Le gouvernement s'attaque à tous les fondements de notre société : il fait voler en éclat toutes les solidarités. Il s'attaque aux plus précaires, aux plus fragiles.

Les femmes sont les premières exposées à tous ces mauvais coups : emploi mal payé, précarité, chômage, remise en cause de l'IVG... Cependant, dans le même temps, elles jouent un rôle social primordial dans la famille et souvent elles sont actives dans de nombreuses associations de quartier où elles assurent le maintien et le développement de liens de solidarité intergénérationnelle et préservent le contact entre les gens. Elles ont des préoccupations, des expériences, des savoir-faire, des révoltes qui apportent du sens et de l'action dans les combats que mènent les communistes. A l'exclusion, le chacun pour soi, il est bon et réconfortant de privilégier la mise en commun et la solidarité.

Contre la loi du plus fort : notre lutte contre la domination sexiste s'inscrit dans un projet global de remise en cause de toutes les formes d'exploitation, d'aliénation, et de discrimination. Nous devons relever le défi du « mieux vivre ensemble ». Nous disons égalité effective des droits, ce qui implique une priorité éducative dès le plus jeune âge. Par l'action conjointe des Elus communistes,

des services municipaux et leur travail en réseau, la politique municipale s'inscrit dans une démarche d'orientation qui permet de s'opposer aux discriminations, aux violences, aux enfermements communautaristes, aux mariages forcés... Ces batailles ne sont pas annexes, elles font partie intégrante de notre combat, de notre projet de société. Notre vigilance doit être constante à l'heure où nous est proposée une Constitution Européenne qui ne reconnaît notamment pas, ni le droit à la contraception, ni le divorce, ni l'IVG et qui consacre l'orientation patriarcale et libérale de la construction européenne.

Il n'y aura pas de transformation de la société sans libération des femmes : cette dimension féministe n'est pas un supplément d'âme, elle est au cœur de notre vision émancipatrice permettant d'avancer afin vers l'égalité homme/femme. Changer la société sans révolutionner ces rapports là, sans s'attaquer au SEXISME, qui justifie bon nombre d'inégalités, d'injustices, de discrimination, est parfaitement illusoire.

Louis Aragon l'a écrit, Jean Ferrat l'a chanté, « La Femme est l'Avenir de l'Homme ». Ensemble, il nous reste beaucoup à faire. La journée du 8 mars est certes un moment privilégié, mais mériterait de trouver son prolongement au quotidien.

Malika DJERBOUA, Liliane GAUDUBOIS, Claude LASNON, Jeanine LESOU, Roland CASAGRANDE, Claude ERMOGENI, Gérard MESLIN, Philippe PORTMANN

Conseil municipal : Les principales délibérations prises au cours de la séance du 23 mars 2005

■ Impôts locaux : pas d'augmentation communale

Comme l'an passé, et compte tenu de l'équilibre du budget primitif 2005 de la ville, il a été proposé au conseil municipal de fixer le taux des quatre taxes de la fiscalité directe locale au même niveau que celui retenu en 2004, soit :
Taxe d'habitation : 16,5 %
Taxe sur le foncier bâti : 22,42 %

Taxe sur le foncier non bâti : 28,84 %

Taxe professionnelle : 24,20 %

Résultats de vote : 26 pour, 5 contre, 1 abstention.

Il n'y aura donc pas d'augmentation des taxes en 2005.

■ Baisse de la taxe communale d'enlèvement des ordures ménagères

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité

la fixation du taux relatif à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 6,07 %, soit une baisse de la taxe en 2005 de 2,25 %.

■ Budget : décision modificative

Afin de procéder au réajustement des produits fiscaux et allocations compensatrices, il a été proposé au conseil municipal de voter une décision modificative permettant le virement de 128 104 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement, ce qui contribue au désendettement de la ville. Résultats de vote : 26 pour, 5 contre, 1 abstention.

■ Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la signature d'une convention entre Les Lilas, Pantin et le Pré-Saint-Gervais pour la mise en place du PLIE. Cette convention prévoit le recrutement d'un chargé d'études et le choix d'un cabinet afin de réaliser le diagnostic local.

■ Association Gymnastique Volontaire

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 221 € à l'association de gymnastique volontaire des Lilas afin de poursuivre les actions engagées dans le cadre du programme de prévention des pertes d'autonomie des personnes âgées. Il est ainsi proposé 31 séances de gymnastique qui se déroulent à la Résidence Marcel-Bou.

■ Subvention à l'OGEC

Dans le cadre de la convention avec l'OGEC, association assurant la gestion de l'école Notre-Dame, il a été proposé au Conseil municipal d'approuver la participation communale pour l'année 2005 à hauteur de 610 € par élève, soit 81 130 €.

Résultats de vote : 14 pour, 16 abstentions, 2 ne participent pas au vote.

■ Subventions aux associations locales

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations locales pour 2005 :

tribution des subventions aux associations locales pour 2005 :

L'ALRA : 350 € / **LE VILLAGE DES BRUYERES** : 1 000 € / **BALIPA** : 500 € / **LA PREVENTION ROUTIERE** : 200 € / **CLCV** : 200 € / **LES AMIS DE CULTURE ET JOIE** : 200 € / **APEMD** : 800 € / **TRALILAS L'AIR** : 200 € / **LA COLLINE BLEUE** : 6 000 € / **LILAS EN SCENE** : 36 208 € / **MOSAIQUE EXPRESSIONS** : 200 € / **KHIASMA** : 1 000 € / **L'OBSERVATOIRE MULTILATERAL SUR LA DIVERSITE CULTURELLE** : 150 € / **COMPAGNIE LE THEATRE DES ROCHES** : 150 € / **MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE** : 47 500 € / **FED. CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES** : 93 : 800 € / **COOP.ECOLE W. ROUSSEAU** : 4 560 € / **ELIKIA ACTION** : 600 € / **ACPG** : 600 € / **ATD** : 600 € / **CERCLE CHANCELLERIE LILASIENNE** : 350 € / **COMITE DES FETES LILASIEN** : 5 800 € / **MEDAILLES MILITAIRES** : 150 € / **STE ENTRAIDE LEGION D'HONNEUR** : 800 € / **FNACA** : 500 € / **UNION MUSICALE LILASIENNE** : 2 620 € / **LE SOUVENIR FRANÇAIS** : 1 000 € / **MOSAQUES ILE-DE-FRANCE** : 13 000 € / **SAS 93** : 4 000 € / **SAS PRO** : 2 500 € / **SECOURS POPULAIRE** : 4 000 € / **ALCOOL ASSISTANCE** : 500 € / **ADATZ** : 200 € / **CAGL** : 250 € / **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** : 1 121 € / **LES DEMOISELLES DES LILAS** : 4 500 € / **LES LILAS RANDONNEES** : 2 000 € / **CS LES LILAS / HAND BALL** : 3 800 € / **TENNIS DE TABLE LES LILAS** : 3 700 € / **BILLARD CLUB LA COMET** : 500 € - **TOTAL** : 153 259 €

Expression libre de l'opposition municipale

*Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

L'Ecole avec un grand E

Pourquoi l'Ecole cristallise-t-elle tous les conflits quand on prononce le mot de réforme ?

Les différentes études prouvent que le système est à bout de souffle et que les inégalités loin de diminuer ne font que progresser, et ceci malgré toutes les mesures mises en place et quel que soit le parti politique. La société change, les enfants d'aujourd'hui ne sont ni meilleurs ni pires qu'avant ils sont simplement différents. Ils grandissent dans un monde qui prône la réussite individuelle avant tout et ils n'ont qu'une crainte c'est l'échec et surtout l'échec scolaire. Alors que l'Ecole devrait être un lieu d'enrichissement et de bien être, elle est un lieu de sélection et de pression pour les plus fragiles. L'Ecole a donc besoin d'être repensée, certainement dans ses moyens mais surtout dans son savoir faire et son savoir être, ce qui demande une réflexion de tous ses acteurs. La réforme Fillon loin d'être révolutionnaire propose de s'engager dans cette voie en gardant et en développant ce qui marche, car l'Ecole est inventive, en particuliers les prises en charge individuelle des élèves les plus en difficulté. Quand 20 % des élèves qui arrivent en 6^e ont des problèmes avec la lecture, on est en droit de se poser des questions !

Mais l'élève est avant tout un enfant et l'Ecole ne peut évoluer qu'en accord avec les parents.

La réforme est indispensable mais l'éducation et l'avenir des enfants c'est notre affaire à tous.

Chantal SYLVAIN

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

Les Lilas doivent s'engager pour l'organisation des Jeux Olympiques à Paris 2012

La visite des membres de la commission du comité international d'organisation des jeux olympiques a constitué un moment fort dans l'examen de la candidature de Paris pour l'accueil des JO de 2012.

Au-delà des milieux sportifs économiques et politiques, on peut enregistrer un soutien enthousiaste d'une très large majorité de nos concitoyens qui sont à 85 % favorables à la tenue de cette manifestation dans la capitale.

Nul ne peut ignorer que l'organisation d'un tel événement provoque des retombées économiques importantes, création de 40 000 emplois, créations d'équipements sportifs et d'hébergement, grands projets d'infrastructures qui amélioreront le tissu urbain et donc le futur de la vie quotidienne des habitants de Paris et de la Seine-Saint-Denis notamment.

Mais, nul ne peut méconnaître non plus qu'au-delà de la perception d'avantages matériels non négligeables, la large adhésion populaire à ce projet témoigne du profond attachement des français aux principes généraux qui sous-tendent l'olympisme contemporain encore plus que son lointain exemple de l'Antiquité. L'olympisme se nourrit des valeurs de respect des athlètes et de leur pays d'origine, de fraternité, de rencontre positive entre des peuples, les civilisations et les cultures.

A une échelle beaucoup plus importante car dominée par l'universalisme, on retrouve l'humanisme et l'intégration pour le sport salué par le Président CHIRAC par la formule, la France Black Blanc Beur, à l'occasion de la coupe du monde de football de 1998.

Jusqu'au 6 juillet, d'abord date de la décision finale du choix de la ville organisatrice mais aussi après car on ne peut pas imaginer d'autre choix que PARIS, il faudra que les Lilasiens et les Lilasiennes se mobilisent au quotidien pour le succès de cette organisation. La Municipalité doit s'investir encore plus dans ce projet.

Jean-Claude POIRIER

Liste Vivre aux Lilas

Accueil des tout-petits : ce qui reste à faire

La dernière livraison d'"infos Lilas" consacre son dossier à l'accueil de la petite enfance aux Lilas. On ne saurait reprocher à M. Guiraud, ni à Mme Houy, adjointe chargée de la question, de se pencher avec sincérité sur le sujet. Mais, là aussi, la bonne volonté doit également se matérialiser d'une véritable volonté d'agir, de faire preuve d'innovation. Si l'on peut se féliciter de la reconstruction de la crèche des cités, force est de reconnaître que le multi-accueil demeure le parent pauvre de ce secteur de responsabilité de la municipalité.

En effet, les mères au foyer ou les parents travaillant à temps partiel (de plus en plus nombreux) doivent faire face à un cruel manque de places en haltes-jeux. Une belle occasion d'y remédier a été gâchée avec la reconstruction de la crèche départementale de la mairie, qui n'a rien prévu en ce sens.

La municipalité doit véritablement se pencher sur tous les cas familiaux, et s'orienter vers le multi-accueil par des réalisations concrètes.

François COSTANTINI

Autos/motos

Réf. AVR05.001

Vends scooter Peugeot 80 CC, 36 000 km : 480 €. Tél. : 06 72 01 35 99.

Réf. AVR05.002

Vends Renault Super 5 blanche 5 portes 110 000 km mod. 92, pare-choc cassé, embrayage à changer, vendu en l'état : 350 € à déb. Tél. : 06 09 64 26 71.

Réf. AVR05.003

Vends 1 fauteuil arrière 806 neuf : 100 € + 1 pneu neuf Goodrich 205/60/R15 : 40 €, 1 paire neuve de chaînes à neige Eco : 30 €. Tél. : 06 63 60 39 69.

Emploi/services

Réf. AVR05.004

JF cherche heures de ménage, repassage, chez personnes âgées. Tél. : 06 27 43 60 68.

Réf. AVR05.005

Jeune étudiante sérieuse cherche à garder enfants, aide aux devoirs (véhiculée). Tél. : 06 22 39 19 81.

Réf. AVR05.006

Enlève et rapporte à votre domicile votre linge repassé. Tél. : 06 13 37 24 87 (soir).

Réf. AVR05.007

JF sérieuse cherche heures de ménage, repassage, garde d'enfants. Tél. : 06 17 06 96 33.

Réf. AVR05.008

JF cherche poste d'assistante administrative pour la gestion clients. Maîtrise Word et Excel. Dynamique, rigoureuse, très motivée et disponible. Tél. : 01 48 45 71 70.

Réf. AVR05.009

JF assistante maternelle cherche enfant le mercredi. Tél. : 01 43 63 89 59.

Réf. AVR05.010

Professeur expérimenté donne cours anglais, allemand, latin tous niveaux. Prix modérés. Tél. : 01 43 60 47 11.

Réf. AVR05.011

Professeur université, psychothérapeute donne entretiens personnalisés, individuels ou couples. Tél. : 01 48 44 75 37.

Bonnes affaires

Réf. AVR05.012

Vends 2 vélos pliants adultes TBE : 110 €. Tél. : 01 48 44 01 56.

Réf. AVR05.013

Vends buffet et argentier de salle à manger en palissandre de Rio et marquetée. Prix à déb. Tél. : 01 49 93 08 16.

Réf. AVR05.014

Vends vêtements enfant (naissance à 36 mois), barrière de sécurité escalier, maxi-cosi, tapis à langer, ensemble lit (couette, oreiller et housses), divers accessoires. Le tout en bon état. Tél. : 01 43 60 89 58.

Réf. AVR05.015

Vends salon contemporain : 1 canapé 3 places fixe, 2 fauteuils 1 place (tissu corronné beige), structure hêtre massif : 1 250 € (valeur : 2 350 €). Tél. : 01 57 42 92 76.

Réf. AVR05.016

Vends piano droit K. Bord 1914, restauré, raccordé, bel aspect. Tél. : 01 43 60 63 84.

Réf. AVR05.017

Vends rameur Eurostone TBE : 80 € + CD + K7 vidéo (lot de 7 pour enfant) : 15 euros + vend lot de vêtements dame + sac à main + canapé dépliant : 85 €. Tél. : 06 21 12 35 45.

Réf. AVR05.018

Vends canapé Steiner 3 places convertible en 140 x 200, peu utilisé, excellent état : 800 € (valeur : 3567 €). Tél. : 06 85 55 70 16 (heures de repas).

Réf. AVR05.019

Vends réfrigérateur-congélateur blanc Liebherr 263 L et 86 L (H195 x L60) année 2000 : 200 € + téléviseur Sony 84 cm avec meuble vitré, année 2000 : 450 € + canapé cuir et repose-pieds 3 places couleur pêche marque Nicoletti (L 2,20m) : 500 € + body trainer marque Weider : 50 €. Tél. : 06 79 89 21 50.

Réf. AVR05.020

Vends multi-robot (centrifugeuse + presse-légumes Seb) avec blender Moulinex : 65 € l'ensemble + TV Sharp 70 cm, BE avec pied sur socle et support magnéto. : 200 € l'ensemble. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. AVR05.021

Vends siège enfants Maxi-Cosy Chicco, siège auto et relax 0+, état neuf : 70 € (valeur : 150 €) + porte-bébé ventral Kangourou Baby-Björn : 40 € (valeur : 40 €) + vêt... garçon, 1 à 18 mois, de 1 à 3 € (Natalys, Sucre d'Orge...). Tél. : 01 48 43 27 46.

Réf. AVR05.022

Vends aquarium neuf Réna type Biorb'Sphérique 30L (système filtration + pompe à air 12 volts) pos. monter résistance et éclairage : 110 € (valeur : 190 €). Tél. : 06 21 60 51 78 (8h/20h).

Réf. AVR05.023

Vends casque VTT Oktos T. L/XL jamais porté : 15 €. + petit meuble TV noir (70 x 52 x 44) sur roulettes avec 3 tiroirs : 100 € à déb.). Tél. : 06 22 30 04 52.

Réf. AVR05.024

Vends films VHS col. Hitchcock VF neufs 15 titres : 5 € pièce. Tél. : 06 78 43 81 00.

Réf. AVR05.025

Vends manteau cuir noir homme T. 46/48 état impeccable : 30 €. Tél. : 01 43 60 81 17.

Immobilier

Réf. AVR05.026

Couple sans enfants cherche à louer un ap. F2 aux Lilas ou Pré-Saint-Gervais avec chauffage collectif. Tél. : 06 15 11 40 57.

Réf. AVR05.027

Vends terrain loisirs 350 m2 à 35 km de Reims (02) eau, élec. : 2 500 €. Tél. : 01 48 97 87 97.

Réf. AVR05.028

Vends Mairie des Lilas, studio plein sud, 1^{er} étage, 30 m², 2 fenêtres double-vitrage, parquet vitrifié, chauff. élec. individuel... : 130 000 €. Tél. : 06 13 77 30 81.

Réf. AVR05.029

Fonctionnaire hôpital R. Debré cherche appartement type F2/F3. Tél. : 06 27 50 63 61.

Réf. AVR05.029

Jeune couple sérieux avec bébé cherche à louer 3 pièces aux Lilas (app. avec ascenseur) ou autres banlieues. Tél. : 06 61 49 58 52.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre Nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas et/ou sur le site de la Ville.

➤ À retourner à :
➤ Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
➤ 93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- ☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 21/2/2005 au 20/03/2005

Naissances :

Tama PÉRIGNON, Adriana HOVORKA, Daniel CHEKROUN
Laure PASSÉ-COUTRIN, Nail HOSSENNY, Maxime LÉGRAND-
BENOIT, Anastasija NIKOLIC,
Chloé LANGOT-LEMARDELEY,
Lawrence AKAKPO, Nail
BENMELOUKA, Arnaud
L'HOMME, Salma KADRAOUI,
Lila SABAREDZOVIC, Emma
MAGIER, Valentine TAMALET,
Arda GUNES, Wassel
BOUSMAHA, Amel TEYEB,
Thibaut DERRIEN, Leila TERKI-
HASSAÏNE, Hugo SOYER,
Julia TAÏEB, Lili RENOUX,
Nina MATEOS, Anis BELKADI,
Helena MORIS, Noor AISSOU

Mariages :

Gülal PIRI et Emin ONUK,
Banzouzi LOUBAKI et Marcel
BOTH-POUATI, Sterna KNAFO
et Yohan SITRUK, Hélène
BIGBAIEV et Sarkis VARTANIAN,
Sylvia KOZIDER et Nicolas
PIERRE, Martine GUICHARD
et Jean FONTAINE-PICOUREIX,
Marie NIZARD et Laurent
PARENTI, Nura DERBAL
et Arezki KADRI

Décès

Pol OURY,
André SCHUMACHER
Louis CESSIEQUE, Hamimi
BENYAHIA, Mafalda BIASIO
veuve STOLFO

Mémo téléphonique

- **Hôtel de ville** : 01 43 62 82 02
- **Etat civil** : 01 72 03 17 63
- **Elections** : 01 72 03 17 66

- **CCAS** : 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères** :
01 41 63 13 10
- **Centre de Santé** :
01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias** :
01 48 46 42 55
- **Service insertion** :
01 41 58 10 91

- **Inscriptions scolaires** :
01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire** :
01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs** :
01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères** :
01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes** :
01 43 62 16 45
- **Halte Garderie** :
01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères** :
01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette** :
01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux** :
01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié** :
01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland** :
01 41 63 13 81
- **Maternelle Victor-Hugo** :
01 43 63 35 60
- **Primaire Paul-Langevin** :
01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland** :
01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau** :
01 43 62 10 50
- **Primaire Victor-Hugo** :
01 43 63 35 60
- **Service jeunesse** :
01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule** : 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque** : 01 48 97 21 10

- **Espace d'Anglemont** :
01 48 46 07 20
- **Théâtre du Garde-Chasse** :
01 43 60 41 86
- **Billetterie** : 01 43 60 41 89
- **Centre culturel/**
Annexe Henri-Dunant :
01 43 60 92 88

- **Service des Sports** :
01 48 91 25 08
- **Piscine** : 01 48 91 06 77
- **Parc municipal des sports** :
01 48 43 81 95
- **Espace sportif de l'Avenir** :
01 41 83 29 37

- **Gymnase Jean-Jaurès** :
01 48 10 00 23
- **Gymnase Liberté** :
01 49 72 68 99
- **Gymnase Ostermeyer** :
01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles** :
01 48 91 06 78

**Direction
du développement durable** :
01 55 82 18 30
Cimetière :
01 43 63 59 49

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les perma-
nences des élus ont lieu tous les
jeudis, de 18 à 20 heures. Le
Maire et les Maires adjoints
reçoivent également sur rendez-
vous, selon leur secteur de délégation.

Renseignements au Cabinet du
maire : tél. 01 43 62 82 02.
Permanence de votre député,
Claude Bartolone, le quatrième
vendredi de chaque mois.
Prochain rendez-vous : vendredi
22 avril 2005 de 16 heures à
19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

■ Du 2 au 9 avril

Dr YAICHE,
4, av. Waldeck-Rousseau
Tél. : 01 48 45 36 57

■ Du 9 au 16 avril

Dr ATLAN, 20, rue R. Salez
Tél. : 01 43 63 56 98

■ Du 16 au 23 avril

Dr BENSIMON,
79, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 57 44

■ Du 23 au 30 avril

Dr COHEN, 46, rue de Paris
Tél. : 01 43 63 53 03

■ Du 30 avril au 7 mai

Dr DUCHATEAU,
94, av. Pasteur
Tél. : 01 43 62 09 54

Cabinets de soins infirmiers

■ 3 et 24 avril

Cabinet Henri-Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ 10 avril, 1^{er} et 5 mai

Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

■ 17 avril et 8 mai

Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

Pharmacies de garde

■ 3 avril

MAMANE-BRAMI
48/50, rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 43 63 51 33

■ 10 avril

VERCRUYSSÉ
143, rue de Noisy-le-Sec
Les Lilas
Tél. : 01 43 61 53 45

■ 17 avril

BEDRIGNANS-VALETTE
44, bd de la Liberté - Les Lilas
Tél. : 01 43 63 91 39

■ 24 avril

MAI-XUAN QUANG
130, rte de Noisy - Romainville
Tél. : 01 48 45 25 48

■ 1^{er} mai

PUYFAUCHER
107, rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 49 93 02 07

■ 5 mai

LEPICE - 157, rue de Paris
Les Lilas - Tél. : 01 43 61 66 44

A noter : la pharmacie de la
porte des Lilas - 168, bd Mortier,
Paris xx^e, Tél. : 01 43 64 79 98 -
est ouverte tous les jours,
sauf le samedi, de 9h à 20h, y
compris les dimanches et les
jours fériés.

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02

Internet : www.ville-leslilas.fr

Responsable de la publication : Daniel Guiraud

Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr

Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr, Christienne Bancier

Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr

Photos : Baptiste Belcour, Jean-Philippe Baltel

Impression : J.-M. Barbou

Dépôt légal : août 2002





FORUM **JOBS D'ÉTÉ**

Dès 18 ans

Le 12 avril de 14h à 19h

Le 13 avril de 10h à 18h

Gymnase Liberté - Les Lilas

Accès Métro Mairie des Lilas

Renseignements : 01 48 97 21 10

